



Toulon Var Déplacements
 chez Café Culture
 24 rue Paul Lendrin
 83000 TOULON
<https://toulon-var-deplacements.fr>

FÉVRIER 2020

MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)

TVD interroge les candidats aux élections municipales.

Nom de votre liste : La force du renouveau à Toulon

Commune : Toulon

1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous :

1.1	- à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?-	oui	
1.2	-à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ?	oui	
1.3	Que ferez-vous dans votre commune ? Au-delà des aménagements physiques et électroniques, promouvoir l'intercommunication et l'interaction entre les PMR et les autres habitants de Toulon		
1.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Idem après avoir obtenu le consensus au sein de la métropole		

2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? :

2.1	-aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM	oui	
2.2	aménagement d'au moins <u>200 arceaux par an</u> dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025 * :(mais en incluant le réassort)	oui*	
2.3	Que ferez-vous dans votre commune ? Pas d'Hidalgo'lib ! Favoriser la détention par rapport aux loueurs privés et payants Rénovations et réalisations de nouvelles pistes cyclables dans le cadre d'un plan pluriannuel.		
2.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Idem après avoir obtenu le consensus au sein de la métropole		

3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :

3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	oui	
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?		non*
3.3	<p>Que ferez-vous dans votre commune ? * : Limiter certaines zones à 30km/h mais pas automatiquement partout Actions pédagogiques de la police municipale dans les écoles (parcours de vélos)</p>		
3.4	<p>Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Idem après avoir obtenu le consensus au sein de la métropole</p>		

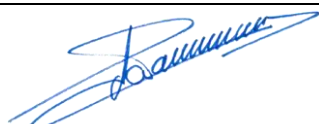
4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :

4.1	Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ?	oui	
4.2	<p>Que ferez-vous dans votre commune ? Mise en place du tramway, améliorations des services de co-voiturage, bateaux, bus</p>		
4.3	<p>Que ferez-vous au niveau de MTPM ? Navettes RER (TER avec fréquence à 1/4h), Tramway, autocars, co-voiturage, bateaux, bus Défendre notre vision au niveau de la métropole</p>		

5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous

5.1	- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?	oui	
5.2	- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?		non*
5.3	<p>Que ferez-vous dans votre commune ? * : les associations sont là pour cela : la mairie se déplacera aux AG des associations d'usagers et les associations seront libres de voir et concerter les élus Mise en place du RIC au niveau municipal</p>		
5.4	<p>Que ferez-vous au niveau de TPM ? Idem après avoir obtenu le consensus au sein de la métropole</p>		

**6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous
à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes**

6.1	-à la lutte contre la pollution ?	oui	
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?		non*
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	oui	
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	oui	
6.5	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>* Suivre les recommandations de laboratoires réellement indépendants et non politisés, conditions que ne remplit pas le GIEC. Poser des capteurs, revégétaliser nos places et nos boulevards, protéger les zones pavillonnaires.</p>		
6.6	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p>Idem après avoir obtenu le consensus au sein de la métropole Tramway, Plan de réflexion sur le transfert des terminaux des ferries vers Brégaillon Report modal (mesures incitatives)</p>		
7	Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?		non*
8	<p align="center">Vos remarques</p> <p>* un même adjoint pour les modes « doux » et les modes « durs », intermodalité oblige ! Un adjoint « Transport » qui fera le lien avec MTPM</p>		
9	<p align="center">Quels sont vos projets prioritaires ?</p> <p>Capteurs de mesures de pollution Tramway, Navettes ferroviaires, Réduction de la pollution des bateaux (ferries et croisières) à quai et en approche côtière (moins de 30mn). Réduction du nombre de véhicules circulant ou stationnant dans la durée. Passage à l'électrique pour tous les modes.</p>		
Date : 6 mars 2020		Signature : 	

Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures. Contactez-nous : : 06.18.16.31.27

Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »